

9 Juillet 2024

# “Nage Stratégique : Formation avancée pour les entraîneurs” Vol.2

Développer l'autonomie de  
l'athlète pour plus de performance

Limité à 20  
Stagiaires  
par session

**Ouverture des inscriptions : 1 Avril 2024**

**Clôture des inscriptions : 30 Juin 2024**

Formation uniquement en distanciel

Dates : Le 9 Juillet de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h

Prérequis d'inscription :

- Éducateur sportif titulaire d'un diplôme de MSN a minima
- **Fournir une attestation de recyclage PSE1 ou PSC1 d'une durée minimal de 3 heures comprenant une mention de pratique en bassin**
- Être Licencié FFN

Session de Formation ouverte si un minimum de 10 stagiaires

Formation animée par Jean-Lionel REY :

*Jean-Lionel Rey, ancien nageur de renom et entraîneur de Malia METELLA (Vice championne olympique du 50NL à Athènes 2004) se distingue par son engagement dans le développement de la natation française. En tant que Conseiller Technique National, il crée des formations novatrices pour améliorer les performances des athlètes. Son rôle de formateur à l'Institut National de Formation aux Activités de la Natation et d'accompagnateur des entraîneurs et des nageurs témoigne de son dévouement à renforcer l'autonomie des athlètes dans leur quête de succès. Avec son expérience en tant que directeur et entraîneur au niveau international, Jean-Lionel Rey joue un rôle essentiel dans la promotion de l'excellence sportive en France.*



Pour s'inscrire





## Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de vous permettre d'obtenir les compétences suivantes :

- Comprendre le rôle et la place de l'entraîneur dans le développement de l'autonomie de l'athlète pour une meilleure performance

→ Capacité validée par la délivrance d'une **attestation de formation continue**



## Modalités de positionnement

Ce parcours de formation cible l'ensemble des personnes souhaitant recycler leur brevet fédéral et leurs compétences d'entraînement.

Notre séquence de positionnement s'organise en 3 temps :

- Pratique d'auto-positionnement (lors de l'inscription en formation dans le dossier d'inscription et lors de la clôture des inscriptions, un questionnaire de compétence est envoyé aux stagiaires pour complétude).
- Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat
- Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.



## Organisation de la formation

Date	Durée du positionnement	Durée de la formation	Organisation de la formation	Effectifs minimum	Effectifs maximum	Date de clôture des inscriptions
09/07/2024	1h	4h	Distanciel 9h30-12h/13h30-15h	10	30	30/06/2024



## Contenu de la formation

### La formation abordera les points suivants:

- "EMPOWERMENT" : Définition
- La performance sportive, acte de création
- Les interactions entraîneurs/athlètes pour favoriser le développement de l'autonomie

## Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif. Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

- Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
- Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
- Recadrage et actions de remédiation
- Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

## Moyens pédagogiques :

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier. Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

### **Outils distanciel :**

- Logiciel Zoom

## Modalités de suivi de la formation :

- Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel
- Suivi pédagogique de la formation
- Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



# MODALITES D'ÉVALUATION

## Modalités d'évaluation :

Les stagiaires à l'issue de la séquence de formation devront remplir un QCM en ligne de 20 questions. Ils devront obtenir le score de 10/20 pour valider leur formation continue



## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : L n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un certificat médical d'aptitude lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).

1. Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif, à la Fédération Française de Natation
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation)
4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
6. En dernier lieu, la décision du président de la FFN est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés.



## Tarifs et financements

### Tarif et détails:

Formation	Nombre d'heure total	Positionnement (en heure)	Apports théoriques (en heure)	Visite de stage, évaluation intermédiaire et bilans de formations (en heure)	Certifications (en heure)	Frais de dossier (en €)	Coût horaire	Coût total (en €)
Formation continue des BF	4	0	4	0	0	25,00 €	11,00 €	69,00 €

\*Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement. Les éventuels hébergement et repas du midi et soir sont à votre charge.

### Financement possible :

#### • Etudiant ou demandeur d'emploi:

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Financement CPF / CEC
- CPF de transition professionnelle
- Autofinancement

#### • Salarié:

- Promotion par alternance - Pro-A
- CPF de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences (OPCO)
- Action individuelle - OPCO
- FNE
- Autofinancement



## Contacts

Pour s'inscrire



Mission	Nom	Téléphone	Adresse Mail
<b>Référent pédagogique/Covid/handicap</b>	CURE Antoine	06 30 39 51 68	antoine.cure@lge-natation.fr
<b>Référent Administratif</b>	CREUSOT Elodie	06 14 35 05 88	elodie.creusot@lge-natation.fr



## Indicateur de résultat

Formation	Salon	Taux de satisfaction des stagiaires	Nombre de stagiaire	Nbe de réussite	Nbe d'échec	Nbe d'abandon	Taux d'abandon	Taux de rupture des contrats	Taux de réussite	Taux d'insertion professionnelle
Formation continue - Physiologie	sept-23	95,75%	10	10	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Formation continue - Handicap	déc-23	93,25%	14	14	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	